



Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #8 - Automne 2023
Mercredi le 1 novembre 2023
Université de Sherbrooke - Local A9-146-2

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

Présent.es:

Kevin Contant-Holowatyj
Cassy Dunaj
Mathieu Saade
Erika Gagnon
Frédérique Savard
Michaël Godin
Clémence Lamer
Dounya El Jabiri
James-William Caron

Observateur.rices:

Anthony Desmarais

1. Ouverture de la séance

Kevin Contant-Holowatyj déclare l'ouverture de la séance à 16h14.

2. **Désignation du secrétariat**

**Cassy Dunaj propose Dounya El Jabiri et Érika Gagnon au secrétariat.
Frédérique Savard appuie.**

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

**Frédérique Savard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Cassy Dunaj appuie.**

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

**Frédérique Savard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 octobre 2023.
Clémence Lamer appuie.**

AU.

5. **Tour de table**

5.1. **Trésorière:** Les états financiers ne sont pas encore prêts, en attente du comptable pour finaliser la vérification. Pas encore de mise-à-jour.

5.2. **Responsable aux affaires à l'environnement et à la condition étudiante:** les mardis tisanes débiteront la semaine prochaine.

6. **Dossiers internes**

7.1 tente de l'AGED

James William Caron: Dans le fond, durant la semaine de relâche, quand j'étais au Mexique j'ai reçu un texto d'Anthony qui me dit qu'en allant au tailgate de foot, il y a eu un coup de vent, et elle a brisé.

Frédérique Savard : Je tiens à dire que le problème était qu'ils n'avaient pas l'autorisation de l'utiliser. Anthony m'avait demandé la permission avant, mais je ne leur ai pas donné l'accord. Ils n'avaient pas raison de l'utiliser parce que la tente appartient à l'AGED et non uniquement aux Law Games.

Michaël Godin : Est-ce que tu penses que les law games doivent être ceux qui doivent payer pour le remplacement de la tente?

Frédérique Savard : Oui, 100% certaine. Surtout que la tente est nouvelle.

Michaël Godin : est ce que la banderole aussi est partie au vent?

James William-Caron : non il y avait juste la tente et non pas la banderole. C'est un peu énervant puisqu'il y avait personne à sherbrooke, donc l'utilisation de cette tente était pour

un intérêt personnel et non pas pour le bénéfice du comité. Mais, je peux comprendre comment le bris s'est produit et que c'est incontrôlable.

Anthony Desmarais: Pour le tailgate, nous avons décidé de le faire. Il y avait Renaud, Wassim et moi-même. Donc deux personnes pour promo et deux personnes pour Law Games. La tente est malheureusement partie au vent et elle s'est brisée.

Frédérique Savard : est ce que la tente tient encore debout ?

Anthony Desmarais : En effet , la patte du haut à vraiment défoncé , donc elle est vraiment croche. J'ai essayé de la réparer , mais ça n'a pas vraiment fonctionné.

Michael Godin : est ce qu'on devrait essayer de la réparer?

Dounya El Jabiri : la responsabilité semble partagée entre les 2 comités. donc je pense que les 2 comités devraient contribuer pour l'achat d'une nouvelle tente .

Clémence Lamer : est ce qu'il y a quelque chose que l'on peut faire pour régler le fait qu'ils ont utilisé la tente sans permission .

Frédérique Savard :Le seul matériel partagé à l'AGED est l'endroit. Donc je pense que ce devrait être une demande au CE pour l'emprunt de matériel. Le problème est vraiment le fait qu'ils n'ont pas demandé pour l'utilisation de la tente.

James William Caron : Oui, c'est un accident, et ils avaient pris des précautions en mettant les caisses de guru pour soutenir la tente. Mais ils n'avaient pas la permission.



Kevin Contant : la tente est bien a l'AGED et non au comité ?

Dounya El jabiri : non , la tente est bien a l'AGED , elle est rentrée dans la case budgétaire des meubles pour l'AGED.

Frédérique Savard propose que les 2 comités (promo / Law Games) déboursent pour l'achat d'une nouvelle tente sans opposition à ce que les 2 comités établissent ensemble les conditions du remboursement.

Mathieu Saadé appuie.

AU.

Dounya El Jabiri: j'ai peur que si on les laisse faire une demande de subvention pour l'achat d'une nouvelle tente, qu'ils ne le fassent pas et que cela s'étende et que ce soit un problème pour le prochain CE.

Mathieu Saadé : je pense que l'on pourrait régler ça à l'amiable.

James William-Caron : J'en ai discuté aussi avec Émilien et il était d'accord pour régler ça à l'amiable aussi.

7.2 Graffiti & Caméra

Frédérique Savard : comme vous avez vu notre local est vraiment endommagé, il y a eu du vandalisme sur la télé, murs, fours et sur les casiers de la faculté. Nous avons demandé à Jérôme pour les caméras et personne ne fait rien. L'idée que l'on avait lancée c'était de barrer l'AGED lorsqu'il n'y a pas de permanence.

Érika Gagnon : la dernière fois, j'étais là lorsque Hugo a eu une rencontre avec Josée, et nous avons parlé de l'option de fermer le local quand il n'y a pas de permanence. Josée avait soulevé de penser à l'opinion de la communauté étudiante.

James-William Caron: Je suis d'accord que ça va avoir un impact sur la communauté étudiante mais je pense que c'est un impact qui est nécessaire. Il y en a tout le temps, malgré que le concierge passe, il y a toujours des graffitis. Donc, si on offre des périodes où le local est supervisé au moins on limite le tout selon moi.

Mathieu Saadé : je suis d'accord avec le point qu'Érika a soulevé, mais je pense que l'on devrait punir toute la communauté étudiante pour les actions d'une seule personne. Je ne serais pas d'accord de fermer l'AGED au complet pour les actions d'une seule personne.

Cassy Dunaj : Il y a de très très fortes chances que ce ne soit pas une personne en droit. On m'a informé que ce soit peut être une personne qui se promène dans toute la ville et qui réalise le même graffiti un peu partout. On pourrait ainsi pénaliser toutes les personnes en droit alors que ce n'est fort probablement pas une personne de droit.

Michael Godin : est ce que si on bloque l'accès est ce que cela bloque l'accès à Annick du CDP ?

Frédérique Savard : Annick était prête à fermer sa porte pour ne pas qu'il y ait d'accès au local lorsqu'il est fermé.

Kevin Constant-Holowatyj : je suis d'accord que ce serait peut être excessif de barré le local entier. Je serais d'accord pour les caméras car rien ne bouge du côté de l'université. Il serait utile de vérifier si on a une entente et quel genre d'entente nous avons avec la faculté.

Dounya El Jabiri : Je pense que c'est davantage Jérôme qui devrait avoir la réponse à la question.

Frédérique Savard : En fait même si on avait une entente avec la faculté ça ne changerait rien sur ce point parce qu'ils n'ont pas non plus le droit de mettre quoi que ce soit sur les murs, même changer les papiers bruns ils ont besoin du service des immeubles. Mais à long terme ça pourrait être pertinent évidemment, mais pour ce point ça ne change rien.

Mathieu Saadé : si c'est vraiment quelqu'un à l'extérieur de la faculté, ça apporte un autre problème niveau sécurité. C'est quand même inquiétant le fait que n'importe qui puisse s'introduire dans la faculté de droit.

Cassy Dunaj demande l'ouverture d'une plénière.
Michaël Godin appuie.

Plénière ouverte à 16h49.

James William-Caron propose de mettre fin à la plénière à 17h02
Frédérique Savard appuie.

Mathieu Saadé propose d'aller en huis clos.
Frédérique Savard appuie.

AU

Kevin Contant-Holowatyj déclare l'ouverture du huis-clos

Kevin Contant-Holowatyj déclare la fin du huis-clos.

7.3 AG Ordinaire du 8 novembre

Kevin Contant-Holowatyj : Premièrement , désolé j'ai oublié l'avis de convocation , et nous n'avons pas les états financiers , je pense qu'un report de l'AG serait la meilleure solution. A voir quand on pourrait le faire , voir si ça serait possible de le faire le midi.

Dounya El Jabiri : demain matin j'envoie un courriel à la comptable et si jamais elle ne me répond pas , je vais l'appeler. Je suis tannée , ça traîne depuis juillet cet été.

Frédérique Savard: Je pense que le 21 novembre pour la prochaine AG. Je propose sur l'heure du dîner puisqu'il n'y a que 3 élections et les postes en dépôt. Je pense que ce serait la meilleure option.

Frédérique propose de faire l'AG mercredi le 22 novembre de 11h30 à 13h.
Dounya El Jabiri appuie.

7.4 Partenariat Guru vs Redbull

Mathieu Saadé: Dans le fond j'ai eu les dernières informations donc maintenant on peut faire un choix. Les 2 c'est un partenariat exclusif, le 2 nous fournissent des boissons gratuitement selon nos besoins, mais ce qui distingue guru, il nous donnerait un code promo, on aurait un 15% de remise pour l'AGED. Donc je pense que le choix est clair. Cependant, nous ne pouvons pas faire de la grosse publicité.

**Michaël Godin propose d'aller en faveur du partenariat avec Guru.
Frédérique Savard appuie.
AU.**

7. Dossiers financiers

9.1 Demande de subvention - concours Charles Rousseau

Demande de subvention- concours Charles-Rousseau

Dounya El Jabiri : 2 étudiantes de 3eme année, demande un total de 3000\$ pour participer au concours de plaidoirie qui aura lieu en France. Elles ont détaillé les dépenses et leurs revenus, ainsi que les démarches faites pour les commandites. Elles prévoient ne pas dépenser d'argent de leurs poches. Selon les précédents, habituellement le montant maximum accordé est de 500\$. Nous devons aussi prendre en compte la renommée du concours ainsi que l'impact de celui-ci sur notre faculté.

Mathieu Saadé : Je pense qu'il devrait venir en CA détaillé plus leur demande.

Frédérique Savard : Je ne pense pas que l'on devrait couvrir toutes les dépenses.

Michaël Godin propose d'envoyer la demande de subvention au CA et d'accepter en partie cette demande de subvention.

Mathieu Saadé appuie.

9.2 Carte de crédit

Le point est mis en dépôt.

8. Varia

9. Fermeture de la séance

La séance est levée à 17:47 .